



Structure de coordination INSPIRE pour la France



ORDRE DU JOUR : COMMISSION AT 06/10/2015

- 14h00 : Point d'étape :
 - Etude d'impact d'une IDG en région (étude « Languedoc Roussillon »),
 - Etude de la valeur économique et de l'impact de l'information géographique dans les territoires (étude « Alsace »...),
- 14h50 : Point d'information sur la mise en place d'un groupe de travail « villes et territoires innovants » de la commission animation territoriale,
- 15h00 : Débat autour l'information géographique et de la réforme territoriale (loi NOTRe) :
 - Rappel du contexte et des différentes étapes du processus de rédaction,
 - Compréhensions plurielles du texte,
 - Recherche consensuelle en vue d'un avis partagé sur la répartition des rôles entre acteurs de l'information géographique.
- 17H00 Fin

GT VILLES ET TERRITOIRES INNOVANTS

- Un constat : les projets de villes et territoires intelligents se multiplient.
-> la dimension géographique y est-elle appréhendée de façon à répondre efficacement aux défis auxquels villes et territoires sont confrontés ?
- Un groupe de travail « villes et territoires innovants » réunit : collectivités locales, industriels, universités, professionnels de l'information géographique.
- Le groupe de travail est doté d'un animateur choisi par le président de la commission Animation Territoriale (Ludovic ANDRES - Nice).
- Il peut être assisté d'un secrétaire technique.
- Le secrétariat des réunions du groupe est assuré par la mission CNIG & INSPIRE de l'IGN.
- Son mandat est présenté ce jour pour information.

GT VILLES ET TERRITOIRES INNOVANTS

- Objectif principal du groupe de travail : chercher à faire prendre en compte la dimension géographique dans l'approche dite « intelligente » ou « smart » des villes et territoires, il visera plus particulièrement à :
 - Identifier les données géographiques collectées (compteur, moniteur de trafic ou stationnement, smartphone...) dans le cadre de projets « smart » et définir des standards ou normes de qualité (complétude, précision, mise à jour...) et d'interopérabilité correspondantes,
 - Définir un standard dans le domaine des référentiels géographiques, certainement en 3D, socles de base pour l'intégration des autres données géographiques thématiques collectées diversement,
 - Réfléchir à la promotion et à la diffusion des standards ainsi établis pour qu'ils soient effectivement mis en œuvre,

GT VILLES ET TERRITOIRES INNOVANTS

- Réfléchir à la gouvernance des bases de données géographiques dans les villes et territoires « smart », l'autorité publique locale compétente peut-elle être la garante d'une utilisation transparente des données en général, et de la confidentialité de certaines données sensibles (commerce, personnelles...) ?
- Examiner et tirer les enseignements, techniques ou en matière de gouvernance, des mises en œuvre de projets « smart » avec composante géographique,
- Tirer profit des expérimentations « smart » pour alimenter les évolutions possibles des standards ou normes,
- Aider au déploiement de projets plaçant la dimension géographique « en leur cœur », en identifiant les bonnes pratiques (d'un point de vue service au citoyen, mais également d'un point de vue économique) et en les faisant connaître...



Structure de coordination INSPIRE pour la France



MERCI DE VOTRE ATTENTION